



EXPERTS-COMPTABLES & COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE
MARITIME DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE
LE CANCER**

39 rue de l'hôpital

76005 ROUEN CEDEX

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Un partenaire

100%

avec vous !

**Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**
39 rue de l'hôpital
76005 ROUEN CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale,

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS
--

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

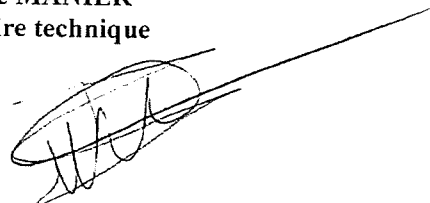
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Isneauville,
Le 16/04/2026

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Cécile CHABBERT



Caroline MANIER
Signataire technique



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 367.16	(105 891.37)	38 475.79	36 755.63
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels	144 367.16	(105 891.37)	38 475.79	36 755.63
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 600.00		1 600.00	1 600.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600.00		1 600.00	1 600.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	145 967.16	(105 891.37)	40 075.79	38 355.63
STOCKS et EN-COURS	7 897.49		7 897.49	300.00
CRÉANCES	114 492.00		114 492.00	127 734.13
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	111 830.57		111 830.57	125 056.70
Charges constatées d'avance	2 661.43		2 661.43	2 677.43
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	3 971 070.53		3 971 070.53	3 743 716.88
Instruments Financiers À Terme				
Disponibilités	3 971 070.53		3 971 070.53	3 743 716.88
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	4 093 460.02		4 093 460.02	3 871 751.01
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 239 427.18	(105 891.37)	4 133 535.81	3 910 106.64
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET À RÉALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
16 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX
RCS ROUEN R 394 967 800

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves	2 073 606.38	2 280 603.40	
Réserves statutaires ou contractuelles	173 774.33	173 774.33	
Réserves pour projet de l'entité	1 899 832.05	2 106 829.07	
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	169 679.72	(206 997.02)	
Situation nette (sous total)	2 243 286.10	2 073 606.38	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 243 286.10	2 073 606.38	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques	9 000.00	9 000.00	
Provisions pour charges	60 072.61	55 397.26	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	69 072.61	64 397.26	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES	1 821 177.10	1 772 103.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 810.55	154 901.08	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	48 459.89	39 451.63	
Dettes fiscales	21 492.18	24 685.06	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 540 414.48	1 553 065.23	
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 821 177.10	1 772 103.00	
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 133 535.81	3 910 106.64	

COMPTE DE RESULTAT			VARIATION	%
	31/12/2025	31/12/2024		
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	76 912.00	79 328.00	(2 416.00)	-3.05 %
Ventes de biens et services	378 929.22	261 969.81	116 959.41	44.65 %
Ventes de biens	13 313.60	22 060.27	(8 746.67)	-39.65 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	365 615.62	239 909.54	125 706.08	52.40 %
. dont parrainages	11 369.19	830.50	10 538.69	
Concours publics et subventions d'exploitation	36 587.00	39 711.69	(3 124.69)	-7.87 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	999 332.79	942 829.72	56 503.07	5.99 %
Dons manuels	983 432.79	931 687.32	51 745.47	5.55 %
Mécénats	15 900.00	11 142.40	4 757.60	42.70 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	330 432.27	314 279.65	16 152.62	5.14 %
Reprises sur amort., dépr., prov.				
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés		9 000.00	(9 000.00)	
Autres produits	178.40	1 697.29	(1 518.89)	-89.49 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 822 371.68	1 648 816.16	173 555.52	10.53 %
Achats de marchandises	14 469.16	27 537.46	(13 068.30)	-47.46 %
Variation de stock	(7 897.49)		(7 897.49)	
Autres achats et charges externes	475 670.29	422 155.76	53 514.53	12.68 %
Aides financières	794 031.40	1 248 277.02	(454 245.62)	-36.39 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 916.00	6 189.00	(1 273.00)	-20.57 %
Salaires et traitements	230 194.41	206 170.23	24 024.18	11.65 %
Cotisations sociales	81 563.59	82 830.51	(1 266.92)	-1.53 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 587.54	21 492.52	(6 904.98)	-32.13 %
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	105 872.11	82 914.76	22 957.35	27.69 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 713 407.01	2 097 567.26	(384 160.25)	-18.31 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	108 964.67	(448 751.10)	557 715.77	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	79 259.23		79 259.23	
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées		93 930.83	(93 930.83)	
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor				
PRODUITS FINANCIERS	79 259.23	93 930.83	(14 671.60)	-15.62 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		7 254.57	(7 254.57)	
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor				
CHARGES FINANCIÈRES		7 254.57	(7 254.57)	
RÉSULTAT FINANCIER	79 259.23			

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 86 676.26
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
 RCS ROUEN B 394 967 806

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	188 223.90	(362 074.84)	550 298.74	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		177 005.88	(177 005.88)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		30.00	(30.00)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		176 975.88	(176 975.88)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	18 544.18	21 898.06	(3 353.88)	-15.32 %
TOTAL DES PRODUITS	1 901 630.91	1 919 752.87	(18 121.96)	-0.94 %
TOTAL DES CHARGES	1 731 951.19	2 126 749.89	(394 798.70)	-18.56 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	169 679.72	(206 997.02)	376 676.74	
Dons en nature		1 006.47	(1 006.47)	
Prestations en nature	198.00	862.56	(664.56)	-77.05 %
Bénévolat	114 199.47	95 143.64	19 055.83	20.03 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	114 397.47	97 012.67	17 384.80	17.92 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	198.00	1 869.03	(1 671.03)	-89.41 %
Personnel bénévole	114 199.47	95 143.64	19 055.83	20.03 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	114 397.47	97 012.67	17 384.80	17.92 %
NON AFFECTÉS				

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SERL au capital de 220 000 €
1, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

**AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SARL au capital de 220 000 €
118 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable	6
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	8
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 Principes généraux	9
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	10
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	10
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	10
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	11
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	11
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025	11
3.1.7 Stocks	12
3.1.1 État des échéances des créances	12
3.1.2 Tableaux des dépréciations	12
3.1.3 Disponibilités	13
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	13
3.1.5 Charges constatées d'avance	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	14
3.2.2 Fonds dédiés	15
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	16
3.2.4 Provisions pour risques et charges	16
3.2.4.1 Tableau de variation	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
3.2.5 Dettes	16
3.2.5.1 État des échéances	16
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	20
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	20
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	21
4.2.1.4 Mécénat	21
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	21
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	21
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	22
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	22
4.2.3 Subventions et autres concours publics	22

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
 RCS ROUEN B 394 967 806

4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	23
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales.....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation.....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	34
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	35
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	35
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	35
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	35
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	36
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	36
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	36

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
 RCS ROUEN B 394 967 806

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Changement de présidence

Au cours de l'exercice, la gouvernance de l'association a évolué. Monsieur Yvon GRAÏC a cessé ses fonctions de Président en date du 20/06/25. Le Conseil d'administration a élu Monsieur Ahmed BENHAMMOUDA en qualité de nouveau Président lors de sa réunion du 20/06/2025.

Implantation de l'Espace Ligue du Havre

L'Espace Ligue du Havre s'est implanté dans un local loué, entièrement dédié à l'accueil et à l'accompagnement des personnes concernées par la maladie. Officiellement inauguré le 16 janvier 2025, ce nouvel espace a marqué une étape importante dans le renforcement de la présence territoriale de la Ligue et dans le développement de son offre de proximité.

Au cours de l'exercice 2025, l'activité de l'Espace Ligue du Havre est montée progressivement en puissance. Cette dynamique a été soutenue par le recrutement d'une salariée à temps partiel à compter du 17 mars 2025, permettant de structurer l'accueil du public, de coordonner les interventions et de consolider le fonctionnement quotidien du site.

Parallèlement, l'offre de soins de support s'est enrichie de manière progressive, afin de répondre au mieux aux besoins identifiés des patients et de leurs proches. Cette montée en charge graduelle a favorisé une appropriation du lieu par les bénéficiaires et les partenaires locaux, posant les bases d'un développement pérenne de l'activité de l'Espace Ligue du Havre.

Stock de marchandises

À compter de l'exercice, l'association a inscrit pour la première fois à son actif un stock de marchandises, constitué de produits promotionnels (« goodies ») destinés à la vente.

Conformément aux règles comptables applicables, ce stock a été valorisé au coût d'acquisition et figure désormais au bilan.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

**AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

Le Comité de Seine-Maritime n'étant pas RUP ou MUP, n'est pas concerné par cette rubrique.

**AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	132 735	11 632		144 367
Immobilisations financières	1 600			1 600
Total	134 335	11 632	0	145 967

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	11 632	0
→ Matériel de Bureau et d'Informat,	3 326	
→ Aménagement Bureau Loué	8 306	
Immobilisations financières	0	0
→ Caution financière	0	
→ ...		
Total	11 632	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	95 979	9 912		105 891
Amort. Immobilisations financières				
Total	95 979	9 912	0	105 891

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 11 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
 RCS ROUEN B 394 967 806

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Compte à Terme	974 677	12 845 455	12 820 896	999 236
Compte à Terme	500 000	500 000	500 000	500 000
Compte à Terme	500 000	1 000 000	500 000	1 000 000
Autre Titre immobilisé primonial	92 745		92 745	0
Total	1 974 677	14 345 455	13 820 896	2 499 236

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	NEANT	NEANT	NEANT

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SAS au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

STOCKS : 7.897,49 €

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 600	0	1 600
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	111 831	111 831	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	2 661	2 661	
Total	116 092	114 492	1 600

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 173 309	
Livrets et comptes épargne	92 319	
Comptes à terme	2 499 236	67 555
Total	3 764 864	67 555

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ 438700 Organismes Sociaux /Produits à Recevoir	4 564	
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	21 614	94 777
Autres créances		
→ 451210 DONS A RECEVOIR	31 559	17 579
→ 451211 DONS A RECEVOIR DE LA FEDERATION	694	702
→ 467100 DEBITEURS DIVERS	416	676
→ 468801 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR DU BN	0	3 104
→		
Disponibilités	3 971 071	3 743 717
Total	4 029 918	3 860 555

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
GAZ SERVICE	-29	313
MICRO TECHNIQUE	2 158	1 936
NFCOM	532	428
...		
...		
Total	2 661	2 677

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	173 774							173 774
→ Fonds statutaires	2 106 829							1 899 832
→ Fonds de réserve générale		206 997	206 997			206 997	206 997	
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice				169 680	163 434			
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	64 397			4 676				69 073
Total	2 345 000	206 997	206 997	174 356	163 434	206 997	206 997	2 142 679

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant Initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total			NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

NON CONCERNE CAR NON RUP MUP

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	9 000			9 000
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	55 397	4 676		60 073
→				
Total	64 397	4 676	0	69 073

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 811	210 811		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	69 952	69 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 540 414	1 540 414		
Produits constatés d'avance				
Total	1 821 177	1 821 177	-	-

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
Régistree au RCS de la Seine 76230 ISNEAUVILLE
RCS SEINE-SAINE-MARTIN 8384 967 806

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	20 727	23 994
→ Impôt sur les sociétés	18 544	21 898
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 183	2 096
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	49 225	40 143
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 564	7 066
→ Caisse de retraite	1 789	1 774
→ Caisse de prévoyance	2 330	1 788
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	25 399	19 878
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	11 378	8 945
→ Prélèvement à la source	765	691
Total	69 952	64 137

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	210 810	154 901
→ 4011 FOURNISSEURS PUBLIC	9 766	7 832
→ 4012 FOURNISSEURS INTRAGROUPE		250
→ 4081 FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	12 602	8 781
→ 4082 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR INTRAGROUPE	188 442	138 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	1 540 414	1 553 065
→ 4684 CHARGES A PAYER RECHERCHE	1 329 904	1 367 517
→ 4685 CHARGES A PAYER AUTRES	0	30 000
→ 468600 CHARGES A PAYER VOYAGES ET DEPLACEMENT	5 299	1 702
→ 468631 CHARGES A PAYER FEDERATION	205 211	153 846
Total	1 751 224	1 707 966

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS BOULEN B 394 987 906

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025		Décembre 2024	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 852 375,12	-1 852 375,12	-1 689 804,06	-1 689 804,06
1.1	Cotisations sans contrepartie	-76 912,00	-76 912,00	-79 328,00	-79 328,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-999 332,79	-999 332,79	-942 829,72	-942 829,72
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-776 130,33	-776 130,33	-667 646,34	-667 646,34
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-12 668,79		-181 237,12	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-11 369,19		-830,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-1 121,00		-1 004,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-178,60		-179 402,62	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-36 587,00		-39 711,69	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS			-9 000,00	
TOTAL		-1 901 630,91	-1 852 375,12	-1 919 752,87	-1 689 804,06

	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-114 397,47	-114 397,47	-97 012,67	-97 012,67
Bénévolat	-114 199,47	-114 199,47	-95 143,64	-95 143,64
Prestations en nature	-198,00	-198,00	-862,56	-862,56
Dons en nature			-1 006,47	-1 006,47
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-114 397,47	-114 397,47	-97 012,67	-97 012,67

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €

17, rue de la Ronce 75230 ISNEAUX
01 47 39 94 967 806

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025		Décembre 2024	
		EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		1 208 434,91	1 182 956,18	1 614 184,28	1 594 605,78
1.1 Réalisées en France		1 208 434,91	1 182 956,18	1 614 184,28	1 594 605,78
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		496 027,74	471 049,01	432 578,28	416 649,30
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		712 407,17	711 907,17	1 181 606,00	1 177 956,48
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		285 152,67	291 750,56	294 553,87	293 549,87
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		285 152,67	291 750,56	294 553,87	293 549,87
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		215 144,08	209 557,08	181 596,83	170 187,85
3.1 Frais d'information et de communication		58 762,27	58 762,27	49 019,04	49 019,04
3.2 Frais de fonctionnement		152 016,32	146 429,32	122 212,09	110 803,11
3.3 Autres charges		4 365,49	4 365,49	10 365,70	10 365,70
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 675,35	4 675,35	14 516,85	14 516,85
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		18 544,18		21 898,06	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		1 731 951,19	1 688 939,17	2 126 749,89	2 072 860,35
EXCÉDENT OU DÉFICIT		169 679,72		-206 997,02	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	82 880,82	82 880,82	73 118,84	73 118,84
Réalisées en France	82 880,82	82 880,82	73 118,84	73 118,84
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 415,10	7 415,10	7 681,13	7 681,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	24 101,55	24 101,55	16 212,70	16 212,70
TOTAL	114 397,47	114 397,47	97 012,67	97 012,67

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNE
RCS BOULONN 804 12 2025

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025 [19]

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 1402.00 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total Suisse	310
Total Belgique	254
Total Royaume Uni	200
Total Nigeria	200
Total Etats Unis	160
Total Allemagne	15
Total Australie	200
Total Italie	5
Total Espagne	25
Total Irlande	25
Total Canada	8
Total	1 402

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISHERVILLE
RCS ROUEN B 394 967 306

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie NON CONCERNE CAR NON RUP MUP

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	342 550	234 797
→ Ventes (dont abonnements)	12 693	16 218
→ Prestations et autre ventes		823
→ Autres produits affectés aux missions sociales	12 316	8 602
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	79 259	93 931
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	329 311	313 276
→ ...		
→ ...		
Total	776 129	667 647

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025 [21]

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
→ Parrainage des entreprises	11 369	830
→ Contributions financières reçues	1 121	1 004
→ Autress produits dont produits exceptionnels	179	179 403
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Total	12 669	181 237

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	NEANT	NEANT

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		9 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	NEANT	9 000

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par un pourcentage d'utilisation des locaux dédiés aux missions de la Ligue. Le Trésorier à partir de la surface des locaux, définie dans le bail de location et par leur temps d'utilisation aux missions a défini les pourcentages qui garderont un caractère permanent, sauf changement d'organisation. Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 17/12/2020

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	32 231	10 936	14 389	57 555
Assurance	1 717	583	767	3 066
Electricité et eau	4 284	1 454	1 913	7 650
Téléphone	3 419	261	344	4 024
Affranchissement	9 454	655	508	10 618
Autres (à préciser)	18 276	6 201	8 159	32 636
Total	69 382	20 089	26 078	115 549

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX
02 35 81 12 25

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	75 301	61 378
Actions d'information, de prévention et de dépistage	83 166	84 959
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	4 260	4 190
Actions de société et politique de santé	5 087	5 034
Frais d'appel aux dons et legs	52 972	53 600
Frais de fonctionnement (dont communication)	86 906	84 278
Total	307 692	293 439

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	302 067	247 034
Actions d'information, prévention, dépistage	140 049	133 396
Actions de formation	10 092	16 577
Actions de recherche	35 349	28 000
Actions autres	8 471	7 572
Total	496 028	432 579
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	182 618	832 913
Actions d'information, prévention, dépistage		0
Actions de formation	24 576	0
Actions de recherche	505 175	348 693
Actions autres	38	0
Total	712 407	1 181 606

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
216 rue de la Renne 76230 L'ESNEVAL
RCS ROUEN 5204 564 200

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	58 962	49 010
Frais de gestion	121 248	96 931
Impôts et taxes	2 183	2 894
Cotisation statutaire	28 585	22 387
Charges financières	1 887	8 622
Dotations aux amortissements	2 478	1 744
Total	215 343	181 588

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	NEANT	NEANT

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8.

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX
 RCS Rouen B 484 967 806

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	114 199	95 144
Prestation	Tarif négocié	198	863
Autres (à préciser)		0	1 006
Total		114 397	97 013

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses
UTILISATION DE GABES

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
 RCS ROUEN B 364 967 606

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

6 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France										MISSIONS SOCIALES	
de passage CROD	31/12/2025	écarts	Actions en direction des	Actions de prévention et de	Actions de formation et	Actions de société et politique de	Actions internationales	Actions en direction des	Actions de création-subvention-	Autres actions	Actions en direction des malades, des de promotion	Actions de prévention et de promotion		
CHARGES D'EXPLOITATION	1 713 407,01		302 066,77	140 048,55	10 092,38	8 471,18		35 348,86			182 617,73			
Achats de marchandises	14 469,16		1 522,67	1 160,97										
Variation de stock	-7 897,49													
Autres achats et charges externes	475 670,29		124 000,07	46 527,37	6 300,66	231,62		1 495,35						
Aides financières	794 031,40		81 624,23											
Impôts, taxes et versements	4 916,00				2 733,00						182 617,73			
Salaires et traitements	230 194,41		54 345,62	60 759,05		3 587,92		3 147,39						
Charges sociales	81 563,59		21 025,85	22 306,79		1 475,48		1 061,93						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 587,54		3 667,51	1 883,32										

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD		MISSIONS SOCIALES				TOTAL	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services Personnel bénévoles		Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	COMPTES DE RESULTAT	
		82 881		7 415	24 101	114 397	
TOTAL		82 881	0	7 415	24 101	114 397	

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 400
Total	8 400

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels → → ... → ... → ...	
Total	NEANT
Charges exceptionnelles → → ... → ... → ... → ... → ... → ...	
Total	NEANT

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE F
RCS ROUEN B 394 967 806

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

16/03/2026 - 12:35

 076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025	Décembre 2024
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 852 375,12	-1 689 804,06
1.1 Cotisations sans contrepartie	-76 912,00	-79 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-999 332,79	-942 829,72
Dons manuels non affectés	-917 655,01	-924 541,32
Dons manuels affectés	-65 777,78	-7 146,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-15 900,00	-11 142,40
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-776 130,33	-667 646,34
Manifestations	-342 550,46	-234 796,61
Ventes (dont abonnement à vivre)	-12 693,35	-16 218,22
Prestations et autres ventes		-823,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-12 316,02	-8 602,03
Autres produits affectés		
Produits financiers	-79 259,23	-93 930,83
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-329 311,27	-313 275,65
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 852 375,12	-1 689 804,06
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-383 056,29
TOTAL	-1 852 375,12	-2 072 860,35

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 775 116,67	2 167 920,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	163 435,95	-383 056,29
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-1 720,16	-9 747,65
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 936 832,46	1 775 116,67

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-114 397,47	-97 012,67
Bénévolat	-114 199,47	-95 143,64
Prestations en nature	-198,00	-862,56
Dons en nature		-1 006,47
TOTAL	-114 397,47	-97 012,67

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
02 32 02 47 394 99 006

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 182 956,18	1 594 605,78
1.1 Réalisées en France		1 182 956,18	1 594 605,78
Actions réalisées par l'organisme		471 045,01	416 649,30
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé		301 566,77	247 033,64
Hébergement transport			
Aménagement au sein des ébbs de santé			
Soins de supports		301 566,77	247 033,64
Soins de support soutien psychologique		23 004,83	11 632,33
Soins de support activités physiques			32,44
Soins de support soutien esthétique		26 415,27	18 784,08
Soins de support soutien nutrition		1 780,00	1 986,63
Soins de support autres		23 482,28	23 427,06
Information, orientation		71 604,11	64 341,03
Visite des malades		1 744,32	1 522,20
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		1 376,00	
Secours financiers aide à domicile		87 785,03	72 694,93
Soins à domicile			
Subyt aux associations de malades		159,24	201,43
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		64 215,69	52 411,53
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		115 569,82	117 467,03
Prévention primaire		8 083,85	9 255,44
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			14,41
Prévention primaire alcool		2 090,00	2 381,88
Prévention primaire soleil		3 895,40	4 444,27
Prévention primaire alimentation		2 094,00	2 414,88
Prévention activités physiques		4,45	
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire		2 203,20	2 513,51
Concours scolaire		17,50	968,40
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé		1,90	
Dépistage cancer du sein		21 471,11	24 596,95
Dépistage colon rectum		12 105,98	10 454,88
Dépistage utérus		5 459,78	6 602,50
Dépistage prostate		296,51	
Dépistage peau			255,01
Autres dépistages		6 715,08	5 418,67
Information du public		31 267,63	32 985,37
Vivre		719,01	818,02
Fonctionnement de la mission		27 228,29	23 598,27
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		10 092,38	16 577,27
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		9 033,68	15 748,13
Fonctionnement de la mission		1 058,72	829,14
Actions de société et politique de santé		8 471,18	7 571,72
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers		129,20	49,71
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		8 341,98	7 522,01
Fonctionnement de la mission plaidoyer			
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
International actions réalisées			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		35 348,88	27 999,64
Congrès-symposiums-réunions			
Autres dépenses de recherche		35 348,88	27 999,64
Autres dépenses de recherche			

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

SASL au capital de 200 000 €
219 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

LA LIQUE COMITÉ DE LA SEINE-MARITIME	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Autres dépenses de recherche			
Actions de création-subsvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			
Versements à d'autres organismes agissant en France		711 907,17	1 177 956,48
Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé		182 117,73	832 912,80
Hébergement transport			
Aménagement aux soins des ebs de santé			
Soins de support soutien psy			5 000,00
Soins de support activités physique		48 500,00	52 190,00
Soins de support esthétique			
Soins de support nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation		20 116,73	
Visite des malades			
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof			
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		6 000,00	114 031,42
EDT		100 000,00	650 969,00
Fonctionnement de la mission		7 501,00	10 722,38
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Prévention primaire tabac			
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil			
Prévention primaire alimentation			
Activités physique			
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire			
Concours scolaire			
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum			
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Dépistage autres			
Information du public			
Vivre			
fonctionnement prévention			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		24 576,10	
Actions de formation professionnels		21 963,44	
Actions de formation autres publics		2 612,66	
Actions en direction des chercheurs et ebs de recherche contre le cancer		505 175,39	345 043,68
Programmes nationaux		239 440,87	191 193,20
Contributions financières		42 000,00	
Équipes labellisées		42 000,00	111 500,00
Recherche prévention des cancers			
recherche actions			38 500,00
CIT			
ESN		16 000,00	
Adolescent face au cancer			41 193,20
Adolescent face au cancer		39 040,87	
Recherche linéaire			
recherche douleurs		100 000,00	
recherche équipement épidémiologique			
Recherche psychosociale			
Congrès		400,00	
Partenariat avec des grandes institutions			
Programmes régionaux et départementaux		265 734,52	153 850,48
Contributions financières		65 700,00	
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive		181 293,52	117 665,48
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive			6 185,00
Subvention de fonctionnement Recherche équipe labellisées			
Subvention d'équipement Recherche actions			
Subvention de fonctionnement Recherche clinique			30 000,00
Subvention d'équipement Recherche clinique		6 487,91	

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS Rouen B 394 431 06

16/03/2025 - 12:35

LA LIGUE Contre le Cancer	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Subvt de fonct Recherche épidémiologique			
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique			
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales			
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales			
Mission reversement legs		37,95	
Autres actions			
Registre des cancers			
Prix			
Actions de société et politique de santé			
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Promotion des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Cotisations Internationales			
Subventions diverses Internationales			
Subventions diverses Internationales			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		291 750,56	293 549,87
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		291 750,56	293 549,87
Frais d'appel de dons		191 673,76	184 525,31
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		73 629,13	69 005,30
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		26 447,67	40 019,26
Achats pour manifestations		26 447,67	25 175,16
Achats pour ventes			14 844,10
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		209 557,08	170 187,85
3.1 Frais d'information et de communication		58 762,27	49 019,04
Frais d'information et de communication externe		55 404,09	46 252,37
Frais d'information et de communication interne		3 358,18	2 766,67
3.2 Frais de fonctionnement		146 429,32	110 803,11
Frais de gestion		115 603,05	85 521,88
Formation administrative		57,80	
Impôts et taxes		2 183,00	2 894,25
Cotisation statutaire 10%		28 585,47	22 386,98
3.3 Autres charges		4 365,49	10 365,70
Charges financières		1 887,45	8 621,79
Dotations aux amortissements		2 478,04	1 743,91
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 684 263,82	2 058 343,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 675,35	14 516,85
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		163 435,95	
TOTAL		1 852 375,12	2 072 860,35

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	82 880,82	73 118,84
Réalisées en France	82 880,82	73 118,84
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 415,10	7 681,13

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €

RCS ROUEN B 394 967 806

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

32

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2025	16/03/2026 - 12:35 Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	24 101,55	16 212,70
	TOTAL	114 397,47	97 012,67

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Borge 76230 BREVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2025

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME

Décembre 2025

16/03/2026 - 12:35

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000012 0	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 058,88				116,30	116,30
IM000013 0	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	646,27				64,62	64,62
IM000014 0	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 227,85				122,79	122,79
IM000015 0	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	2 462,65				246,26	246,26
IM000016 0	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	3 228,47				322,84	322,84
IM000017 0	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 588,86				158,89	158,89
IM000018 0	25/07/2019	IMMO THIOULENT FRANC	3 253,77				325,37	325,37
IM000019 0	25/07/2019	IMMO THIOULENT FRANC	105,34				10,53	10,53
IM000020 0	30/11/2019	IMMO THIOULENT FRANC	1 008,46				100,85	100,85
IM000021 0	21/11/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	16 456,43				1 645,65	1 645,65
IM000022 0	01/02/2020	IMMO LEGRAND PEINTRE	1 831,00				183,10	183,10
IM000023 0	01/02/2020	IMMO THIOULENT ELECT	454,06				45,40	45,40
IM000024 0	01/02/2020	IMMO LEGRAND PEINTRE	481,53				48,16	48,16
IM000025 0	07/02/2020	IMMO THIOULENT ELECT	504,24				50,42	50,42
IM000026 1	08/03/2021	IMMO LEGRAND PEINTRE	3 672,96				396,58	396,58
IM000027 1	02/11/2021	IMMO THIOULENT ELECT	1 865,62				189,36	189,36
IM000048 0	02/05/2022	LIGUE NAT F 2205186	921,46				103,24	103,24
IM000049 0	25/07/2023	ORDI PREVENTION	1 445,36				481,79	481,79
IM000050 0	09/09/2024	MICRO ROUEN SERVEUR	8 212,32				2 737,44	2 737,44
IM000051 0	29/10/2024	RUBYCOLORS DE0000115	6 820,80				682,08	682,08
IM000052 0	29/10/2024	J.F. ELEC DEVIS 4609	1 690,20				169,02	169,02
IM000053 0	03/02/2025	ENGIE HOMESERVICES F				3 007,80	272,37	272,37
IM000054 0	12/02/2025	UNIVR CASQUES F20250				1 200,00	333,33	333,33
IM000055 0	03/03/2025	J.F.ELEC FACT 6932				642,90	53,04	53,04
IM000056 0	03/03/2025	POLYSIGN' FF6706				240,92	19,88	19,88
IM000057 0	13/03/2025	MICRO ROUEN FACT 843				897,00	237,54	237,54
IM000058 0	13/03/2025	MICRO ROUEN FACT 843				504,31	133,55	133,55
IM000059 0	08/04/2025	GAIA INFORMATIQUE FA				724,92	161,09	161,09
IM000060 0	02/05/2025	VISUA COM FACT 12152				341,34	22,57	22,57
IM000061 0	03/06/2025	BRUNEAU 26.077.194 E				1 055,88	202,38	202,38
IM000062 0	01/02/2025	IMMO VISUA COM LE HA				3 017,28	275,75	275,75
			58 936,53			11 632,35		9 912,19

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX
RCS ROUEN B 394 611 111
[34]

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

NON CONCERNE CAR NON RUP MUP

Nature d'engagements	2025	2024
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	NEANT	NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	19			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	529	0,32	9426,78
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	58	5879,5	3,57	104772,69
Total	87	6 409	4	114 199

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

UTILISATION DE GABES

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2024

218 rue de la Renée 76230 ISNIERES
RCS ROUEN B 394 967 806

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	9 692	5,716
Personnel mis à disposition			
Alternante	1	649	0,404
Total	8	10 341	6,120

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	11 557
6257 - Réceptions	Restauration	146
6068 - Autres matériels et fournitures	Fournitures diverses	411
...	...	
...	...	
Total		12 115

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

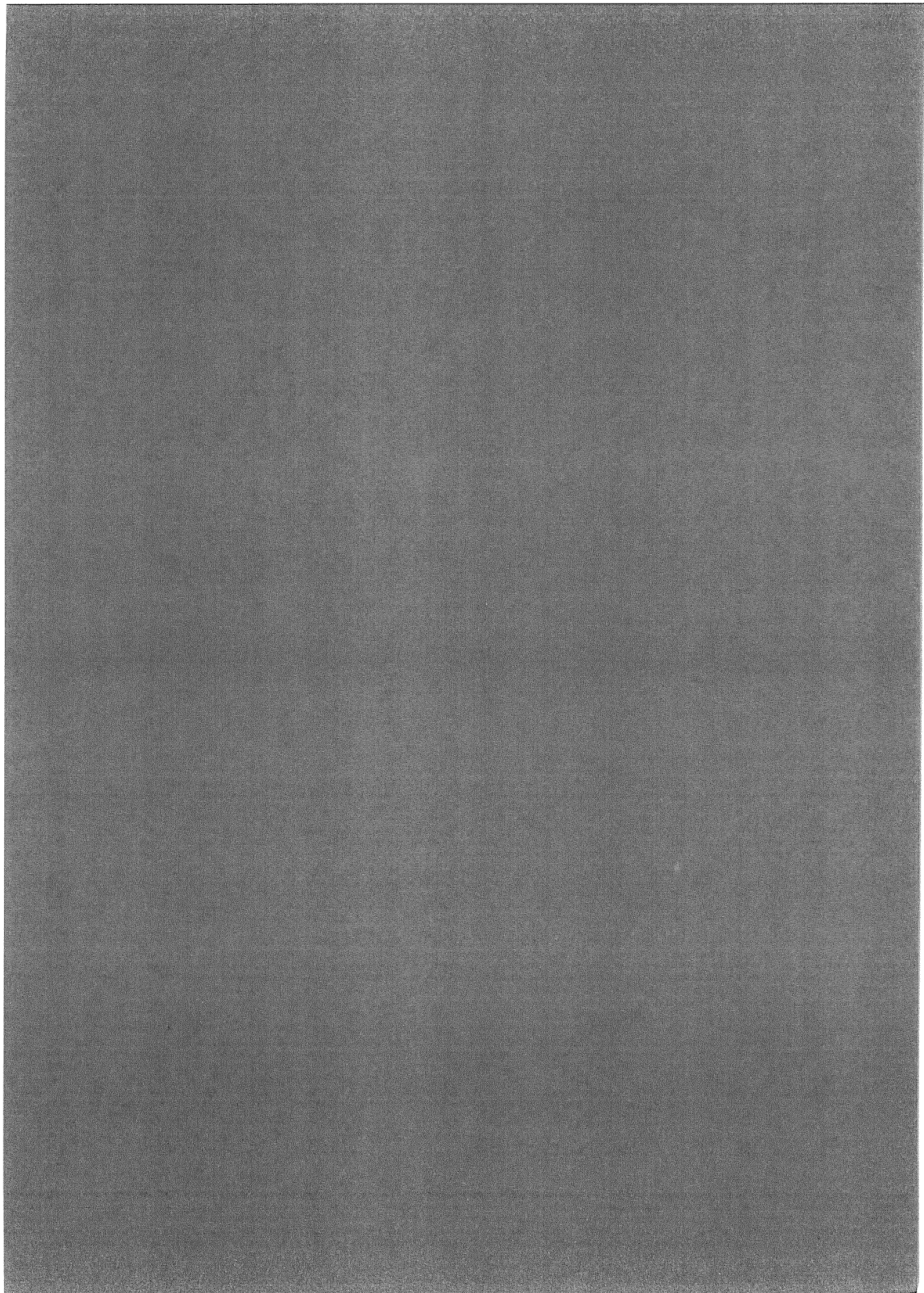
Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **9614** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE F

RCS ROUEN B 394 967 806



Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER
39 rue de l'hôpital
76005 ROUEN CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions au cours de l'exercice écoulé

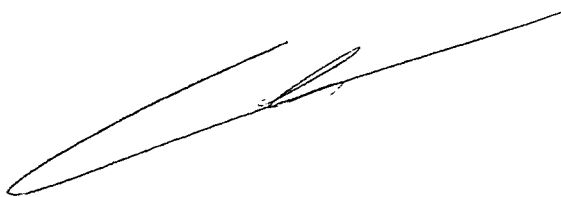
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Il a été versé au cours de l'exercice 2025, au titre des actions statutaires de soutien à la recherche et au cofinancement d'équipement hospitalier un montant de 224 052,66 euros au centre Henri Becquerel dont le directeur est membre de droit au Conseil d'Administration de votre association.

Fait à Isneauville,
Le 16/04/2026

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Cécile CHABBERT



Caroline MANIER
Signataire technique

